



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Les présentes conditions générales de vente sont modifiables à tout moment par TROTRIDER.

Article 1 : Objet du contrat

Trotrider propose des balades accompagnées en trottinette électrique tout terrain. Le contrat a pour objet la location de trottinettes électriques tout terrain et de ses équipements de protection individuelle en balade accompagnée.

Article 2 : Accès à l'activité

L'ACTIVITE COMPRENANT DES RISQUES DE CHUTES OU DE BLESSURES, LE RESPECT DES CONSIGNES DONNEES PAR LE GUIDE EST IMPERATIF.

Pour le bon déroulement des activités et par respect envers les autres participants et le professionnel qui vous encadre, nous vous demandons de bien vouloir anticiper votre venue de manière à être ponctuel. En cas d'empêchement, nous comptons sur votre rigueur et votre savoir vivre pour nous prévenir au plus tôt. Nous tolérons un retard de 15 mn maximum à partir de l'heure de RDV de la prestation. Au-delà de ce délai, les encadrants partent en activité.

- Merci de vous présenter 20 mn avant l'horaire prévu de la balade
- Tous les participants seront obligatoirement accompagnés par un encadrant de la SAS TROTRIDER.
- L'activité est possible à partir de 12 ans si le gabarit et les capacités du participant le permettent, la taille minimale recommandée est de 1,40m environ.

- Le poids maximum conseillé pour utiliser la trottinette dans de bonnes conditions est de 150 kg. Au-delà de ce poids, l'utilisateur prend pleinement conscience que les performances des trottinettes seront diminuées, notamment en cas de fort dénivelé positif.
- L'accompagnateur se réserve le droit de refuser un participant s'il estime que celui-ci n'est pas en mesure de piloter la trottinette dans de bonnes conditions pour des raisons de sécurité.
- A défaut d'autorisation parentale, les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte, ce dernier en a l'entière responsabilité.
 - Pour les mineurs dans le cadre scolaire/ camps de vacances/services jeunesse : Les mineurs de 12 à 17 ans sont acceptés pour toutes les prestations. Chaque groupe de mineurs doit être accompagné de 2 adultes dont un animateur du centre et le moniteur encadrant l'activité.
- Les casques sont fournis par TROTRIDER. Le port de cet équipement est obligatoire.
- L'activité est interdite aux femmes enceintes, déconseillée aux personnes atteintes de handicap et aux personnes présentant des troubles de la motricité et de l'équilibre.
- Les participants déclarent :
 - Être en bonne santé physique et n'avoir aucune contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.
 - N'être sous l'emprise d'aucun produit médicamenteux ou stupéfiant, drogue ou alcool, pouvant nuire à sa vigilance ou susceptible de modifier son comportement.

En cas de fausse déclaration, TROTRIDER se décharge de toute responsabilité.

Les encadrants de TROTRIDER se réservent le droit d'exclure un ou plusieurs participants en cas de non-respect des consignes ou si le comportement est de nature à troubler le bon déroulement de l'activité ou à compromettre la sécurité du groupe. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité.

Article 3 : Inscription et réservation

Toutes nos activités doivent être réservées préalablement. Vous avez différentes possibilités pour réserver : en nous contactant directement par téléphone, par mail ou via les réseaux sociaux.

Pour les réservations des groupes de moins de 10 personnes : un acompte de 15€ par personne sera demandé uniquement pour les randonnées Gourmandes, Trott'boat, Prestige et Trott & Quad. La réservation sera confirmée lors de la réception de celui-ci. Pour les autres randonnées, aucun paiement anticipé n'est demandé, le règlement intégral de la prestation s'effectuera le jour J.

Concernant les réservations pour les groupes à partir de 10 personnes : la réservation sera confirmée lors de la réception de l'acompte à hauteur de 50% du montant total.

La réservation est effective lorsque le souscripteur reçoit de la part de TROTRIDER une confirmation de réservation pour la sortie choisie.

Article 4 : Prix et tarifs

Les tarifs des prestations proposées par TROTRIDER sont affichés sur le site internet, ainsi que sur les flyers disponibles à l'accueil de notre local.

Le tarif comprend l'encadrement assuré par un guide, l'organisation et le prêt du matériel nécessaire à la pratique de l'activité.

Une réduction de 10% sera attribuée pour les groupes à partir de 10 personnes. Hors randonnées Gourmandes, Trott 'boat, Prestige, Trott & Quad et les randonnées délocalisées.

Les frais de déplacement d'un montant de 0,90€ par km et par véhicule sont à rajouter pour les randonnées délocalisées.

Les randonnées délocalisées sont possibles à partir de 10 personnes minimum.

Article 5 : Moyens de paiement

Pour toute réservation, les moyens de paiement acceptés sont les suivants : carte bancaire, chèque, virement bancaire, espèces ou chèques vacances ANCV.

Article 6 : Annulation

Annulation client

- Une annulation à plus de 8 jours de la prestation : remboursement total du montant versé par le client.
- Une annulation entre 8 jours et 3 jours de la prestation : un montant forfaitaire de 50% de la réservation est conservé.
- Une annulation d'une réservation ou un désistement d'un ou plusieurs participants à moins de 72 heures de la prestation : le montant de l'activité est dû intégralement.

En cas de force majeure et avec la présentation d'un justificatif, TROTRIDER peut rembourser la somme versée, mais ne pourra être exigée par le client. Le client s'engage à avertir TROTRIDER de toutes notifications relatives à la réservation : organisation du programme, modification d'effectif, retard ou annulation.

Annulation par le prestataire

TROTRIDER se réserve le droit d'annuler une activité en cas de mauvaises conditions météorologiques par exemple ou en cas de force majeur.

Si la balade ne peut être réalisée, le montant versé par le client sera intégralement remboursé sans pouvoir prétendre à une quelconque autre indemnité.

Article 7 : Assurances

Le participant a l'obligation d'être personnellement couvert par sa propre assurance "Responsabilité Civile". Tout incident ou accident reste à sa charge. En cas d'accident, dommages à autrui, aux biens ou à un tiers, pour des cas IMPUTABLES à la SAS TROTRIDER, la responsabilité de celle-ci se limite exclusivement à la couverture prévue par sa compagnie d'assurance. La SAS TROTRIDER décline toute responsabilité en cas de vols, dommages corporels ou matériels. Aucune réclamation, ni recours ne seront engagés à l'encontre de la SAS TROTRIDER.

Article 8 : Sécurité

- Tout participant reconnaît que la pratique de la trottinette électrique tout terrain est une activité qui présente des risques de chute, pouvant entraîner des blessures et il en accepte toutes les conséquences. TROTRIDER ne pourra être tenu comme responsable des accidents qui se produiraient au cours de l'activité. Aucune poursuite ne pourra être envisagée de la part des pratiquants ou de leurs ayants-droits.

Les participants s'engagent à respecter les instructions, recommandations et consignes de sécurité énoncées par l'animateur. D'autre part, en cas de non-respect des consignes ou de dégradation volontaire, tous les frais de réparation seront à la charge du participant selon les tarifs en vigueur du catalogue de la société COCHET, fournisseur et fabricant unique des trottinettes.

Article 9 : Consignes d'utilisation

- Toujours adapter votre vitesse aux différentes situations. Ralentir ou s'arrêter si vous croisez un piéton, un cycliste, un cavalier ou des animaux.
- Ne dépasser le guide sous aucun prétexte.
- Respecter le code de la route et garder une distance de 3 à 5 m avec la trottinette qui vous précède
- Ne jetez rien sur la voie publique.
- En plus du port du casque, une tenue adaptée à la pratique de la trottinette est demandée (chaussures fermées, gants type vélo, pas de talons hauts). En cas de pluie ou de mauvais temps, prévoir une tenue de rechange ou des survêtements de pluie.

Article 10 : Règlement des litiges

Dans la mesure du possible, les réclamations seront réglées à l'amiable. A défaut d'accord amiable, le consommateur dispose d'un droit gratuit de recours au médiateur Tourisme et Voyage : <http://www.mtv.travel/>

A défaut de médiation, le tribunal compétent reste celui de domiciliation du siège de la SAS TROTRIDER

Article 11 : Droit à l'image

Tout participant donnant son accord verbal ou écrit pour être photographié ou filmé, autorise la société TROTRIDER à disposer pleinement des photographies et autres images le représentant. Ces photographies pourront être reproduites, représentées et/ou adaptées s'il y a lieu sur les affiches, les flyers, les vidéos publicitaires, les réseaux sociaux ou le site internet de la société TROTRIDER, dans le cadre de sa communication.

De manière plus générale, tout participant reconnaît ne pas prétendre à une réparation d'un préjudice quel qu'il soit, du fait de l'utilisation de son image.

La réservation auprès de TROTRIDER implique d'avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessus et d'en accepter sans réserve toutes les clauses.